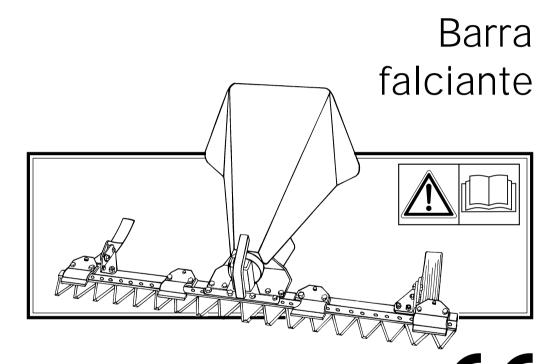


FORT Srl

36040 SOSSANO (Vicenza) Italia - Via Seccalegno, 29 Tel. (0039) 0444/788000 - Fax (0039) 0444/885085



- USO E MANUTENZIONE
- **GB USE AND MAINTENANCE**
- F EMPLOI ET ENTRETIEN
- D GEBRAUCH UND WARTUNG
- **EUSO Y MANUTENCION**
- P USO E MANUTENÇÃO

- GR ΧΡΗΣΗ ΚΑΙ ΣΥΝΤΗΡΗΣΗ
- NL GEBRUIK EN ONDERHOUD
- DK BRUG OG VEDIGEHOLDELSE
- S DRIFT OCH UNDERÅLL
- SF KÄYTTÖ JA HUOLTO
- N BRUK OG VEDLIKEHOLD

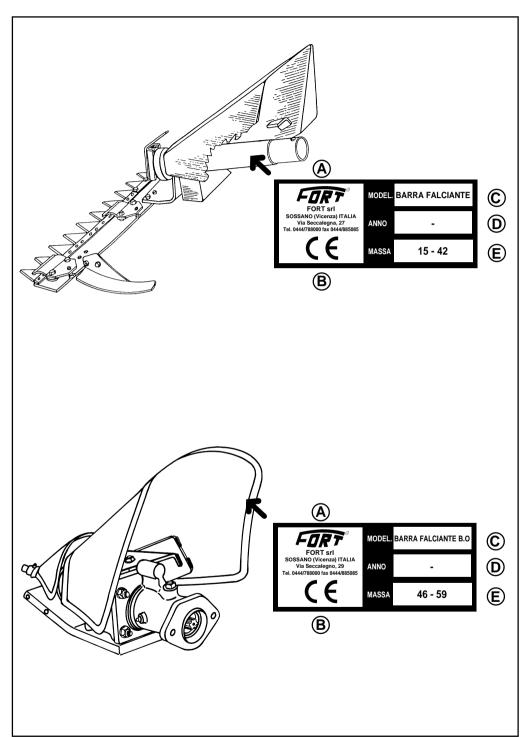


Fig. 1

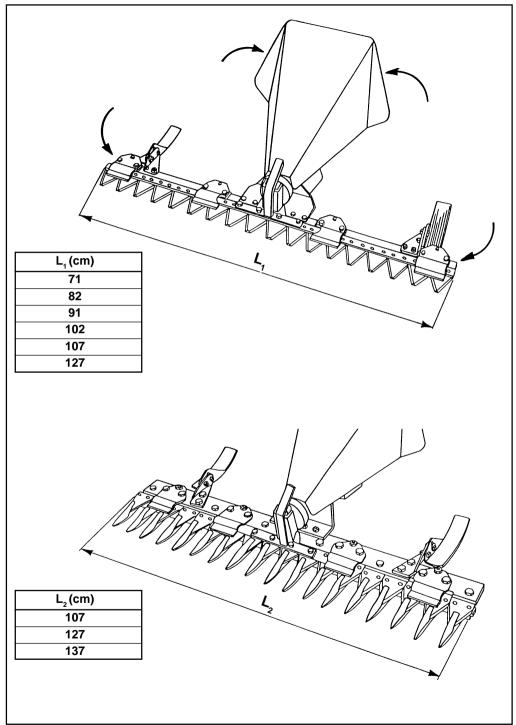
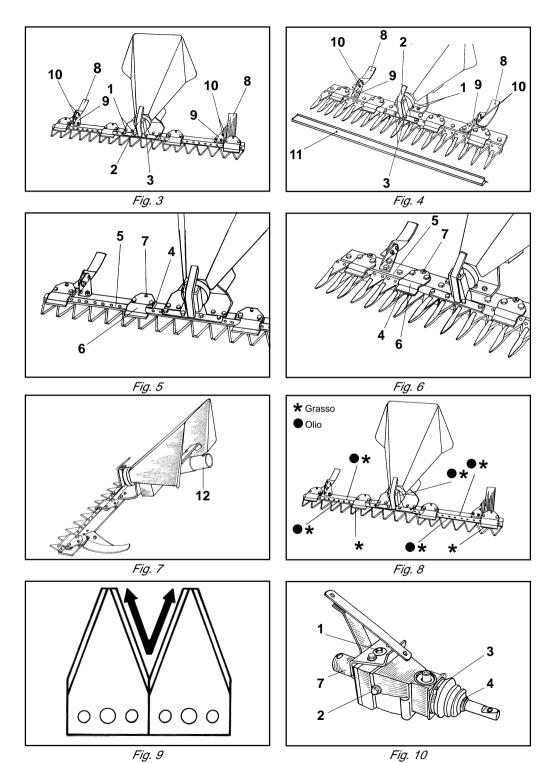
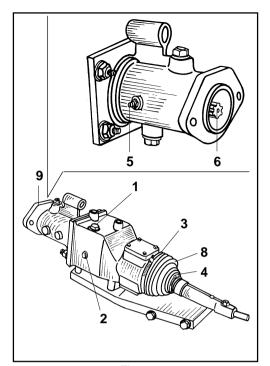


Fig. 2





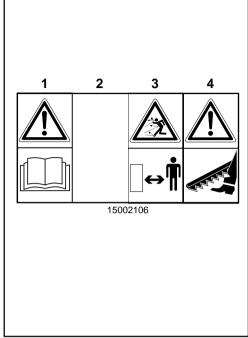


Fig. 11

Fig. 12

	USO E MANUTENZIONE	6
GB	USE AND MAINTENANCE	12
F	EMPLOI ET ENTRETIEN	18
D	GEBRAUCH UND WARTUNG	24
Ξ	USO Y MANUTENCION	31
P	USO E MANUTENCÃO	37
GR	ΧΡΗΣΗ ΚΑΙ ΣΥΝΤΗΡΗΣΗ	43
NL	GEBRUIK EN ONDERHOUD	50
DK	BRUG OG VEDIGEHOLDELSE	57
S	DRIFT OCH UNDERÅLL	63
SF	KÄYTTÖ JA HUOLTO	69
N	BRUK OG VEDLIKEHOLD	75

^{1996 -} Tutti i diritti riservati. - Vietata la riproduzione anche parziale di testo ed illustrazioni.

^{1996 -} All rights reserved. - No part of this pubblication's text or illustration may be reproduced.

^{1996 -} All rights reserved. - Reproduction des textes et illustration interdite, même partiellement.

^{1996 -} All rights reserved. - Ganze oder auch teilweise Vervielfältigung des Textes oder der illustrationen verboten.

4.5

4.6

TABLE DES MATIERES

SECTION 1.	Description	et caractéris	tiques

SECI	10N 1. Description et caracteristiques					
	de la barre de fauchage					
1.1	Préliminaire					
1.2	Garantie 18					
1.2.1	Exclusions de la garantie 18					
1.3	Description de l'outillage 19					
1.3.1	Identification					
1.3.2	Dimensions de coupe 19					
1.3.3	Niveau sonore 19					
1.4	Déplacement de l'outillage 19					
SEC1	TION 2. Normes de sécurité générales					
2.1	Signaux de sécurité					
2.2	Habillement					
2.3	Ecologie et pollution					
2.4	Utilisation en sécurité					
2.5	Maintenance en sécurité 21					
SEC1	TION 3. Utilisation de la barre de fauchage					
3.1	Application au motoculteur 21					
3.2	Réglage de la hauteur de coupe 22					
3.2.1	Barre de fauchage standard 22					
3.2.2	Barre de fauchage «ESM» 22					
3.3	Réglage du serre-flan 22					
3.3.1	Barre de fauchage standard 22					
3.3.2	Barre de fauchage «ESM» 22					
SECTION 4. Maintenance courante						
4.1	Maintenance					
4.2	Maintenance des barres					
4.3	Barre de fauchage avec mouvement					
	dans bain d'huile23					
4.3.1	Lubrification					
	Affûtage des lames					
4.4	Remisage					
4.5	Démantèlement					

Pièces de rechange 23

SECTION 1

Description et caractéristiques de la barre de fauchage

1.1 PRELIMINAIRE

Ce livret contient les instructions pour l'utilisation et la maintenance de la barre de fauchage.

Il doit être considéré comme une partie intégrante de l'outillage et il doit être consulté avant la mise en service et avant toute intervention d'utilisation et de maintenance (même avant la sortie de l'emballage).

1.2 GARANTIE

Lors de l'achat, vérifier l'intégrité de l'outillage en signalant les éventuelles anomalies ou manques. dans un délai de 8 iours à dater de la livraison de ce dernier.

La barre de fauchage est garantie douze mois à partir de la date de livraison. Cette garantie s'applique uniquement sur le remplacement des éléments qui, après un examen attentif de la part du Service Technique de la Société Constructrice. résulteraient défectueux

Les pièces non construites par le Constructeur et les outils de travail sont exclus de la garantie.

Les retours éventuels de marchandises doivent être fixés avec la Société Constructrice, et. expédiés franco usine.

De toute manière, les frais de transport, les lubrifiants, les taxes (T.V.A.) et les éventuels frais douaniers sont à la charge de l'acheteur.

Les réparations ou les remplacements des parties ne prorogeront en aucun cas les termes de la garantie.

L'acheteur pourra néanmoins faire valoir ses droits sur la garantie uniquement s'il aura respecté les conditions, indiquées sur le contrat de fourniture.

1.2.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

De toute manière la garantie déchoit:

- Si le dommage est imputable à une erreur de manoeuvre.
- Si le dommage est dû à une maintenance insuffisante de l'outillage.
- Si la limite de puissance maximum permise est dépassée.
- Si le dommage est causé par de l'incompétence, de la négligence ou fait suite à une utilisation impropre de l'outillage.
- Si, après des réparations effectuées par l'usager sans le consentement de la société constructrice ou à cause du montage des pièces de rechange

non originelles, l'outillage a subi des variations et que le dommage soit imputable à ces variations.

 Si, les instructions indiquées dans ce livret ne sont pas respectées.

1.3 DESCRIPTION DE L'OUTILLAGE

La barre de fauchage a été conçue et construite en conformité aux prescriptions de sécurité et de tutelle de la santé contenues sur l'annexe I de la directive CEE 89/392 et de ses modifications successives.

Chaque barre de fauchage est donc livrée avec le symbole «CE» et elle est accompagnée de la déclaration de conformité CE.

La barre de fauchage est un outillage interchangeable qui installée sur les motoculteurs ou les faucheuses opportunément prédisposés à cet effet, est utilisée exclusivement pour la coupe de l'herbe naturelle.

L'application de l'outillage présent est interdit sur des machines non conformes à la réglementation en vigueur en matière de sécurité et de tutelle de la santé et donc dépourvues du symbole «CE».



La Société Constructrice décline toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects provoqués par une utilisation impropre de l'outillage ou pour des travaux différents et non conformes à ce qui est prévu dans ce livret.

La barre de fauchage est équipée de:

- Symbole «CE».
- Déclaration de conformité «CE».
- Livret d'instructions de l'utilisation et de la maintenance.

1.3.1 IDENTIFICATION

Chaque outillage est équipé d'une plaque d'identification, placée sous le coffre de protection selon le type de barre (Fig. 1). Cette dernière indique:

- A Marque, nom et adresse du Constructeur.
- B Marquage «CE».
- C Modèle de l'outillage.
- D Année de construction
- E Poids de l'outillage en kg.

Le numéro du code de l'outillage doit toujours être cité sur la demande de pièces de rechange.

1.3.2 DIMENSIONS de coupe (Fig. 2)

Poids de la barre de fauchage : Mod. déplacement «Econ.» Kg min. 15 - max. 42.

Mod. avec mouvement dans bain d'huile Kg min. 46 - max. 59.

1.3.3 NIVEAU SONORE

1.4 DEPLACEMENT DE L'OUTILLAGE

La barre de fauchage est livrée normalement dans un emballage en carton. En cas d'emmagasinage, ne pas superposer plus de 5 cartons un au dessus de l'autre. Nous vous rappelons que les matériaux de l'emballage peuvent être recyclés, et que donc, après leur utilisation, ils doivent être donnés aux centres de récupération spécifiques en accord avec les lois en vigueur dans le pays de destination de l'outillage.

Sur les moyens de transport, la barre de fauchage devra être bien ancrée par des blocages spécifiques.

Le déplacement manuel, le chargement et le déchargement de l'emballage ou de la barre de fauchage non emballée, doivent être effectués par deux personnes.

Dans ce cas, l'outillage doit être pris par chaque personne avec une main sur l'extrémité du longeron de la barre et avec l'autre sur l'extrémité du coffre de séparation de l'herbe (vous reporter aux flèches de référence Fig. 2).



- Pour le transport, insérer toujours le fourreau approprié de protection.
- Manoeuvrer l'outillage toujours avec de robustes gants de protection.

La protection de la barre (11 Fig. 4) doit être enlevée seulement durant l'opération de coupe. Dans tous les autres cas, elle doit être installée (transport / emmagasinage).

SECTION 2

Normes de sécurité générales



Faire attention au signal de danger là où il est indiqué dans le manuel présent. Il signale une situation de danger potentiel.

FRANCAIS

Nous conseillons donc de lire très attentivement ce manuel et en particulier les normes de sécurité, en faisant très attention aux opérations qui résultent particulièrement dangereuses.



La société constructrice décline toute responsabilité pour des dommages dus à la non observation des normes de sécurité et de prévention décrites ci-après. Elle décline en outre toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation impropre de l'outillage ou par des modifications effectuées sans autorisation.

2.1 SIGNAUX DE SECURITE (Fig. 12)

(Consulter aussi le livret d'utilisation et de maintenance de l'outillage sur laquelle l'outillage présent doit être appliqué).



L'outillage est équipé de signaux adhésifs qui donnent les consignes sous forme essentielle pour éviter des comportements non opportuns et la possibilité d'accidents:

- Avant de commencer à opérer, lire attentivement le livret d'instructions (ce symbole est placé sur la couverture du manuel).
- Avant d'effectuer toute intervention de maintenance, arrêter le moteur et consulter le livret d'instructions.
- Danger pour jet possible d'objets contondants.
 Faire attention que tout autour il n'y ait pas de personnes ou d'animaux domestiques qui pourraient être touchés par des objets contondants.
- 4) Danger de coupure des membres inférieurs. En phase de travail, garder une distance de sécurité par rapport aux parties en mouvement, plus particulièrement par rapport à la partie antérieure de la barre de fauchage sur toute la longueur de coupe.

2.2 HABILLEMENT



- Eviter de porter des habits larges et flottants comme également des colliers, des écharpes et des cravates: ils pourraient rester pris dans les parties en rotation.
- Les cheveux longs devront être rassemblés.
- Nous vous recommandons de vous chausser

de façon adéquate, il est interdit d'opérer pieds nus ou avec des sandales ou des savates.

2.3 ECOLOGIE ET POLLUTION



- Conserver les lubrifiants en dehors de la portée des enfants. Lire attentivement les consignes et les précautions indiquées sur les récipients des lubrifiants. Après leur utilisation se laver avec soin et à fond. Traiter les lubrifiants utilisés en conformité avec les dispositions de loi antipollution.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays de destination de l'outillage, en ce qui concerne l'utilisation et la mise au rebut des produits utilisés pour le nettoyage et la maintenance de l'outillage.
- En cas de démantèlement de l'outillage, vous conformer aux normes antipollution prévues par le pays de destination.

2.4 UTILISATION EN SECURITE



- Il est absolument interdit d'actionner ou de faire actionner l'outillage par un tiers qui n'a pas lu ou assimilé le contenu de ce livret, ainsi que par des personnes non compétentes, qui ne sont pas dans des conditions de santé psychophysique et d'âge inférieur à 14 ans.
- Avant de commencer le travail, vous assurer que la barre soit parfaitement fixée, en vérifiant la fixation de tous les organes de liaison (vis, écrous, liaisons rapides). Puis enlever le fourreau de protection.
- Quand l'outillage est en marche il faut absolument empêcher à quiconque de s'approcher de la partie antérieure de ce dernier.
 Il est absolument interdit de s'arrêter dans le champ d'action de l'outillage.
 - L'opérateur est responsable de tout dommage vis à vis de tiers.
- Enlever d'éventuels corps étrangers visibles dans la zone de fauchage. Durant le travail, faire attention aux éventuels corps étrangers restés cachés dans l'herbe.
 - En cas d'obstruction ou de blocage de la barre, arrêter le moteur, la libérer en enlevant l'herbe ou en retirant le corps étranger.
- Si durant le travail, la barre de fauchage devait heurter un obstacle, arrêter le moteur et procéder à un contrôle pour évaluer le dommage subi. Si

FRANÇAIS

- le fonctionnement résultait anormal, faire examiner la barre par un expert.
- Veuillez toujours vous rappeler que le risque de lésions aux mains et aux pieds dérivant de l'utilisation de la barre de fauchage est très élevé.
- Durant le fauchage sur des zones en pente, il est demandé de faire particulièrement attention.
 Faire attention où vous mettez les pieds, couper l'herbe transversalement par rapport à la pente et jamais en montée ou en descente, ne jamais faucher sur des pentes trop raides qui puissent provoquer le basculement de l'outillage.
 - Eviter de stationner l'outillage sur des terrains en pente.
- Ne pas utiliser la barre de fauchage avec des protections défectueuses ou avec les dispositifs de sécurité non insérés ou n'étant pas en bon état.
- Pour des raisons de sécurité, le propulseur ne doit jamais dépasser le nombre de tours indiqué sur la plaque d'identification de ce dernier.
- Durant le transport ou le transfert et, au terme de chaque phase de travail, remonter la protection spécifique de la barre.
- Eviter absolument de toucher les parties en mouvement ou de vous interposer entre ces dernières, en gardant une distance de sécurité.
- Dans les interventions de maintenance, éviter de faire fonctionner l'outillage dans des locaux peu aérés: les fumées d'évacuation sont nocives à la santé.

2.5 MAINTENANCE EN SECURITE



- Contrôler périodiquement l'intégrité de l'outillage dans son ensemble et des dispositifs de protection.
- Périodiquement vérifier le serrage et la tenue des vis, des écrous et des éventuels raccords.
- Respecter la conformité des huiles et des lubrifiants conseillés.
- Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences définies par le constructeur.
 Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales.
- Il est absolument interdit d'enlever ou de falsifier les dispositifs de sécurité.
- La maintenance de l'outillage doit être faite seulement avec le moteur arrêté, par du personnel qualifié et en suivant les indications reportées dans ce manuel.
- La lubrification et le graissage doivent être

- effectués uniquement lorsque le moteur est arrêté, et pas trop chaud. Durant ces opérations, ne pas fumer et ne pas s'approcher de flammes libres. Essuyer immédiatement le lubrifiant éventuellement sorti, avant de mettre en marche l'outillage.
- Conserver les lubrifiants dans des locaux adéquats et non accessibles au personnel non préposé, en les gardant en dehors de la portée des enfants.
- Les signaux de sécurité, appliqués sur l'outillage, donnent les consignes opportunes sous forme essentielle pour éviter les accidents. Les nettoyer quand ils sont sales et les remplacer immédiatement s'ils s'enlèvent ou sont endommagés.
- Le livret d'instructions pour l'utilisation doit être lu, mémorisé et conservé pour toute la durée de l'outillage jusqu'à son démantèlement complet. Si le livret est égaré, veuillez en demander immédiatement un autre à la société constructrice.

SECTION 3

Utilisation de la barre de fauchage

3.1 APPLICATION AU MOTOCULTEUR

Pour l'application, veuillez vous référer au livret d'UTILISATION ET DE MAINTENANCE du motoculteur à la rubrique: «REMPLACEMENT DES OUTILS»

Eventuellement, après avoir arrêter le moteur, procéder comme suit:

- Porter de robustes gants de protection.
- La barre de fauchage doit être soulevée par deux personnes et être prise sur les côtés. Il faut faire attention à ne pas s'écraser les mains ou à ne pas se couper.
- Insérer le manchon (12 Fig. 7 ou 9 Fig. 11) dans l'emplacement de la prise de force du motoculteur.

Durant l'application, faire particulièrement attention à la douille de la prise de force, de façon à ne pas l'endommager.

Pour faciliter l'entrée de l'outil, nous vous conseillons de le faire osciller légèrement jusqu'à ce qu'il s'insère complètement.

 Bloquer le groupe barre avec le ressort à déclic spécifique ou avec les écrous selon le type de motoculteur sur lequel l'assemblage advient.

3.2 REGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE

Régler la hauteur de coupe de la barre de fauchage selon les exigences. Maintenir toujours un espace par rapport au terrain pour éviter la récolte et par conséquent le jet de pierres éventuelles ou de tout autre corps étranger. Cette opération de réglage doit être effectuée en agissant sur les glissières latérales comme cela est expliqué pour chaque barre.

3.2.1 BARRES DE FAUCHAGE STANDARDS (Fig. 3-4)

Pour régler la hauteur de coupe, procéder comme suit:

- Desserrer les boulons (10);
- Agir sur les glissières (8) en réglant l'inclinaison de ces dernières en les levant ou en les baissant pour obtenir la hauteur de coupe désirée;
- Lorsque l'opération est terminée, serrer de nouveau les boulons (10).

3.2.2 BARRES DE FAUCHAGE «ESM» (Veuillez consulter le livret ci-joint)

3.3 REGLAGE DU SERRE-FLAN

Il est important de vérifier souvent le réglage des organes mobiles. Le réglage doit advenir quand entre la lame et la contre-lame on remarque un jeu excessif qui ne permet pas une coupe correcte de l'herbe.

3.3.1 BARRES DE FAUCHAGE STANDARDS (Fig. 5-6)

Pour récupérer tout jeu éventuel qui s'est créé, il faut agir individuellement sur les plaques de consommation (4) qui, après avoir desserré la vis (7) doivent être rapprochées de la tige porte sections (5) jusqu'à l'élimination du jeu. Tout de suite après on procédera à serrer le serre-flan (6) sur la section de lame en agissant sur la vis (7). Après chaque réglage de la plaque de consommation, il faut faire coulisser manuellement la lame.



Attention! Utiliser des gants de protection et vous assurer que la lame coulisse librement. Le réglage est correct quand le jeu entre la lame et la contre-lame est éliminé.

Si l'usure entre la section de la lame et le serreflan est excessif, on peut éliminer le jeu en enlevant une plaque entretoise (4) placée sous le serre-flan (6). Puis on reprend le réglage comme indiqué cidessus.

3.3.2 BARRES DE FAUCHAGE «ESM» (Veuillez consulter le livret ci-joint)

SECTION 4

Maintenance courante

4.1 MAINTENANCE

Les différentes opérations de maintenance et de réglage sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Un moindre coût de service et une longue durée de l'outillage dépendent entre autres, de l'observation constante et méthodique de ces consignes.



Les opérations de maintenance, de réglage et de préparation au travail, doivent être effectuées avec le moteur arrêté et l'outillage bloqué. Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales.

De cette manière les conditions de garantie ne déchoiront pas et, les caractéristiques techniques de l'outillage ne seront pas altérées.

4.2 MAINTENANCE DES BARRES

- Arrêter le moteur pour toute opération de nettoyage et de maintenance.
- Maintenir tous les écrous, toutes les vis, tous les boulons parfaitement serrés pour travailler dans des conditions de sécurité.
- Vérifier que les dents et les sections, des lames soient droits.
- Remplacer en temps utile les parties éventuellement endommagées ou usées (serre-flan, lames, sections de lame, plaques de consommation).
- Une fois terminé le travail de fauchage, procéder au nettoyage de la barre qui devra être lavée et nettoyée de tout résidu (éventuellement enlever la lame de coupe).
- Périodiquement vérifier le réglage des serresflan (vous reporter au manuel spécifique joint à la barre).
- Pour les opérations de maintenance ou de révision, utiliser exclusivement des pièces de rechange originales. De cette manière les conditions de garantie ne déchoiront pas et, les

caractéristiques techniques de l'outillage ne seront pas altérées.

4.3 BARRE DE FAUCHAGE AVEC MOUVEMENT DANS BAIN D'HUILE

Contrôle du niveau de l'huile en fonction du type de boite d'engrenages (Fig. 10 - 11).

Avant l'utilisation de la machine, contrôler et éventuellement rétablir le niveau de l'huile dans la boite d'engrenages. Pour le contrôle procéder de la façon suivante:

- Positionner de niveau le groupe barre en objet.
- Dévisser le bouchon à vis (2): un niveau correct doit effleurer le bord inférieur du trou.
- En cas de nécessité, rembouger par l'intermédiaire du trou (1) avec de l'huile EP320 (LE REMPLACEMENT COMPLET DE L'HUILE N'EST PAS NECESSAIRE).
- Une fois l'opération terminée, revisser les bouchons dans les trous correspondants.



Attention ! Périodiquement contrôler le blocage des colliers de tenue (3) et (4). Leur desserrement éventuel, pourrait proyoguer une sortie d'huile.

Contrôler en outre les conditions du manchon de tenue (8) dans l'éventualité de ruptures possibles. Avant d'insérer l'ouillage dans l'emplacement de la prise de force de la machine, graisser les manchons sur les points (7 Fig. 10) et (6 Fig. 11). Dans le cas du groupe barre de la Fig. 11, périodiquement, graisser le point (5) avec de la graisse multifonctionelle au lithium.

4.3.1 LUBRIFICATION

La lubrification est une opération facile à effectuer et essentielle pour maintenir intègres les organes en mouvement.

 Toutes les 2 ou 3 heures de travail, (toujours avec le moteur arrêté), il est conseillé de lubrifier ou de graisser les lames dans les points de coulissement et de guide (voir Fig. 8).

4.3.2 AFFUTAGE DES LAMES

Selon la fréquence et le type d'utilisation, il est conseillé de affûter de nouveau la lame de coupe toutes les 3 à 5 heures de travail ou de toute manière dès que l'on s'aperçoit de sa détérioration. Dans ce but la lame doit être enlevée de la barre et doit être nettoyée.



Attention, utiliser des gants de protection appropriés.

Vérifier que la tige porte-sections (5) (Fig. 5 - 6) et les sections de lame ne soient pas déformées ou endommagées suite à un choc quelconque. Dans ce cas, il sera nécessaire de les redresser ou de les remplacer. Une vérification analogue doit être effectuée sur les sections de la contre-lame. Nous vous rappelons en fait qu'uniquement l'adhérence parfaite entre la lame et la contre-lame garantit une coupe optimale. Uniquement à ce point, il est possible de procéder à l'affûtage de la lame avec une meule, en faisant attention à ne pas altérer l'angle d'affûtage d'origine des sections de lame individuelles, en affûtant ces dernières en partant toujours du fond vers la partie la plus pointue (voir Fig. 9). Des opérations analogues doivent être effectuées pour l'affûtage de la contre-lame, même si cela se produit avec une fréquence mineure.

4.4 REMISAGE

Si la barre de fauchage doit rester inactive pendant une certaine période, nous conseillons de suivre les indications indiquées ci-après pour garder à l'outillage sa totale efficience.

- Effectuer un nettoyage soigné de tous les composants.
- Contrôler que l'outillage soit dans de parfaites conditions, éventuellement pourvoir au remplacement complet des pièces endommagées ou usées.
- Couvrir l'outillage avec un tissu, et le ranger au couvert, à l'abri des intempéries, du gel et de l'humidité.
- Si la barre doit rester inutilisée beaucoup de temps, veuillez l'asperger abondamment de lubrifiant pour éviter qu'elle se rouille.

4.5 DEMANTELEMENT

En cas de démantèlement de l'outillage, procéder à la récupération des différents composants, dans la mesure du possible. Mettre au rebut le reste en conformité avec les normes antipollution prévues dans le pays de destination.

4.6 PIECES DE RECHANGE

Pour les demandes des pièces de rechange de l'outillage, vous adresser au concessionnaire de votre zone. Faire réparer les éventuelles ruptures par du personnel qualifié.